

Homélie samedi 16 juin 2018

Bénédiction de la statue de saint Jean-Paul II et de l'espace culturel

« Monsieur le ministre, monsieur l'archiprêtre, monsieur le maire, monsieur le maire honoraire, mes pères, chers frères et sœurs,

Nous sommes réunis ce soir pour apporter une réponse à une question capitale : fallait-il accepter, au nom de la loi ou au nom de la liberté, de séparer Jean-Paul II de la croix ?

Rappelons-nous les paroles par lesquelles saint Jean-Paul II s'est fait connaître au monde au jour de son intronisation sur le siège de Pierre : « n'ayez pas peur, ouvrez toutes grandes les portes au Christ. A sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des Etats, des systèmes politiques et économiques, des immenses domaines de la culture, de la civilisation et du développement. N'ayez pas peur, le Christ sait ce qu'il y a dans l'homme et Lui seul le sait. »

Les 26 ans de son pontificat, l'un des plus longs de l'Histoire de l'Eglise, ne seront que le développement de ses premières paroles. Son enseignement en sera l'explication. Ses voyages les exporteront aux quatre coins du monde. Tous les fruits de son pontificat sont contenus en germe dans cette semence.

Ces mots sont d'autant plus forts qu'ils sont prononcés par un fils de la Pologne martyr du 20ème siècle. Un fils de la noble Pologne qui a été séminariste sous l'occupation nazie, et prêtre en pleine période des persécutions stalinienne. C'est la dure école de vie de cette histoire dramatique, tant sur le plan personnel que sur le plan national, qui a été le creuset de sa pensée philosophique et théologique. C'est cette dure école de vie, écartelée par des idéologies contradictoires, qui ne s'unirent que dans leur caractère destructeur et mortifère, qui l'a conduit à placer l'homme et sa dignité au centre de ses préoccupations. C'est l'exemple de ces systèmes juridiques porteurs d'aliénation, parce que fermés sur le positivisme, qui l'a conduit, à la suite de Pascal qui affirmait : « l'homme passe l'homme », à chercher les fondements de cette dignité, bien au-delà des lois humaines, dans une authentique transcendance qui les rendrait à jamais intangibles.

Dans le discours qu'il prononça, à l'occasion de la réception du titre de docteur *honoris causa* que lui décerna l'université de Rome, il pouvait dire : « c'est Dieu en effet, en créant l'homme à son image et en l'appelant à être son fils adoptif, qui lui a conféré une dignité incomparable ». Dans son encyclique *Redemptor Hominis*, la première de son pontificat, il met en évidence le rôle du Christ dans la restauration, et pourrions-nous dire, l'augmentation de cette dignité après qu'elle eut été ternie par le péché. « Heureuse faute qui nous valut un pareil rédempteur ». « Nouvel Adam, écrit-il, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation. La rédemption, réalisée au moyen de la croix, a définitivement redonné à l'homme sa dignité et le sens de son existence dans le monde. »

C'est la raison pour laquelle, dans la pensée de Jean-Paul II, la croix ne peut pas être dissociée de son combat pour l'homme, pour sa dignité, pour la grandeur de sa conscience.

Fallait-il séparer Jean-Paul II de la croix ? Il y a dans la vie de Jean-Paul II un épisode qui illustre bien ce lien indissociable entre la croix et la liberté : c'est le rapport tout particulier qu'il a entretenu avec Nowa Huta, cette ville nouvelle construite au lendemain de la guerre, cité sans Dieu, cité dont l'église était bannie afin qu'elle puisse devenir le creuset d'un homme nouveau façonné par l'idéologie communiste.

A défaut de pouvoir construire une église, les habitants de Nowa Huta élevèrent une croix, devant laquelle ils se réunissaient pour prier. Lorsque, le 27 avril 1960, les autorités en décidèrent la destruction, la population se souleva dans un immense élan de résistance. Cette défense de la croix dura plusieurs jours, et provoqua une répression sanglante. Une douzaine de personnes furent tuées, des centaines blessées, plus de 500 manifestants furent arrêtés, 87 se sont vus infliger des peines de prison et plusieurs autres perdirent leur emploi. C'est à ce prix, frères et sœurs, que la croix de Nowa Huta resta dressée, et devint aux yeux de tous le symbole de la lutte du peuple polonais pour sa liberté et pour sa foi. St Jean-Paul II, alors évêque de Cracovie, a été véritablement l'âme de ce combat. Il venait célébrer la messe en plein air au pied de la croix, par tous les temps, pour soutenir le courage des fidèles, et à force de persévérance, il obtint enfin qu'une église puisse être construite en 1977. L'année suivante il était élu pape et il amenait à Rome un morceau de la croix de Nowa Huta. Lors de son premier voyage apostolique en Pologne, il affirmait ceci : « A partir de la croix de Nowa Huta, la nouvelle évangélisation a commencé ». Et il ajoutait : « Là où s'élève la croix, surgit le signe que la bonne nouvelle du salut, grâce à l'amour, est arrivée jusque-là pour les hommes ».

Chers frères et sœurs, enlever la croix qui surmonte la statue de saint Jean-Paul II à Ploërmel ne serait pas seulement bafouer le droit de propriété artistique du sculpteur, ce ne serait pas seulement renoncer à notre propre histoire marquée du signe de la croix, ce ne serait pas seulement renier nos propres racines. Désolidariser le pape de la croix serait un contre-sens terrible sur Jean-Paul II, sur sa personne, sur sa pensée et sur son œuvre.

Que la croix de Ploërmel, comme celle de Nowa Huta, marque pour nous le début d'une nouvelle évangélisation, et qu'elle galvanise notre courage pour bâtir avec le Christ, et à la suite de Jean-Paul II qui nous aide à montrer le chemin, la civilisation de l'amour.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen »